

LABienvenue

La lettre d'information de l'agriculture biologique en Hauts-de-France
N° 92 • mai 2023 • www.bio-hautsdefrance.org



BIODIVERSITÉ ET AGRICULTURE BIOLOGIQUE : C'EST L'HEURE DU DIAGNOSTIC!





Bio en Hauts-de-France est soutenue par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, le Conseil régional Hauts-de-France, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, l'Agence de l'Eau Artois-Picardie et les Conseils départementaux de l'Aisne, du Nord, de l'Oise, du Pas-de-Calais et de la Somme.

Siège social, site Phalempin 26, rue du Général de Gaulle 59133 Phalempin • T o3 20 32 25 35

Site Amiens

14, rue du 8 mai 1945 80090 Amiens • T 03 22 22 58 30

Organisme de conseil indépendant N° Agrément Plo1462

www.bio-hautsdefrance.org

Youtube | Facebook | Twitter

LABienvenue [N°92]

La lettre des actualités de l'agriculture biologique en Hauts-de-France

Directeur de la rédaction : Christophe Caroux Comité de rédaction : Margaux Amblard, Simon Hallez, Jean-Baptiste Pertriaux,

Tessa Durand

Maquettage: Bio en Hauts-de-France

Crédits Photos : Bio en Hauts-de-France, ADEP

EMMANUEL VIDAL, Adobe stock

Imprimeur : Exaprint sur papier recyclé

Numéro ISSN : 2431-1049. Imprimé en 1700 exemplaires.

ÉDITO PAR CHRISTOPHE CAROUX, PRÉSIDENT

Le travail engagé il y a un peu plus d'un an par le conseil d'administration pour redynamiser la vie associative et améliorer le sentiment d'appartenance à notre réseau bio commence à porter ses fruits. Même si nous devons poursuivre la dynamique, plusieurs indicateurs montrent que notre réseau ne fléchit pas.

Nous atteignons le chiffre de 215 adhérents fin avril 2023, une nette augmentation par rapport à l'année dernière! Notre mobilisation sur les sujets politiques (EGAlim, aides d'urgence, sensibilisation des élus...) et opérationnels (promotion du label, construction de nouvelles filières...) semble répondre à une attente des producteurs bio : celle de pouvoir s'appuyer sur un porte-voix pour faire connaître les multiples services rendus par l'AB à nos concitoyens. Plus nous aurons d'adhésions, plus notre action sera légitime!

65 producteurs présents à nos rencontres territoriales qui se sont déroulées fin mars. Contexte de marché, analyse des filières, politiques publiques... L'occasion pour chacun de s'exprimer sur ses craintes, ses envies et ses attentes vis à vis de Bio en Hauts-de-France 50 participants à notre Assemblée Générale : un temps politique et convivial symbolique de l'état d'esprit du

réseau bio. Malgré les difficultés du moment, pas de résignation, mais au contraire une énergie combative et positive ! 4 nouveaux administrateurs ont été élus lors de cette AG. Le dynamisme du conseil d'administration donne envie à d'autres de rejoindre l'aventure : un très bel indicateur pour notre association !

Ce temps fort a été l'occasion de présenter le rapport d'activité sous le prisme du projet politique en cours de finalisation. Celui-ci est composé de 3 grands axes structurants pour nos actions, nos projets et nos positionnements : «1/ pour une transition écologique de l'agriculture en promouvant une approche systémique des fermes et en plaçant l'autonomie au cœur des systèmes. 2/ Pour une économie équitable dans les territoires en construisant des filières innovantes. territorialisées, durables et équitables. 3/ Pour une société plus humaine et plus juste en agissant pour l'égalité entre les personnes et les territoires et en réorientant les politiques agricoles et alimentaires vers l'intérêt général».

La suite s'écrira en 2023 à travers la formalisation d'un nouveau projet stratégique que nous aurons l'occasion de vous partager lors des nombreux rendez-vous à venir.

SOMMAIRE

- 2 EDITO
- 3 RÉSEAU EN RÉGION

BIO EN HAUTS-DE-FRANCE EN MOUVEMENT // ALERTE SUR LA SITUATION ACTUELLE DE LA FILIÈRE BIOLOGIQUE //AIDAB // LE CHIFFRE DU MOIS

4 • RÉSEAU NATIONAL

CLIMAT : LA FNAB LANCE SON PODCAST « CULTIVER L'AVENIR » // BIODIVERSITÉ ET SOCIAL // DISPOSITIF DE SOUTIEN D'URGENCE AUX EXPLOITATIONS BIO EN DIFFICULTÉ

5 • ACTUS DES PROJETS

LA REVUE DES PROJETS DE BIO EN HAUTS-DE-FRANCE

6-7 • LE TOUR DE LA QUESTION

BIODIVERSITÉ ET AGRICULTURE BIOLOGIQUE : C'EST L'HEURE DU DIAGNOSTIC !

8 • OPTIMISATION DES SYSTÈMES

LITIÈRES ANIMALES : QUELLES ALTERNATIVES À LA PAILLE ?

9 • ALIMENTATION DURABLE ET TERRITOIRES

FÊTE DU LAIT BIO // COMMISSION COMMUNICATION GRAND PUBLIC

10 • FILIÈRE

VALORISER LE LAIT DE PRINTEMPS : LA PISTE DES FROMAGERIES COOPÉRATIVES

11 • PORTRAIT DU MOIS

AMAURY BEAUDOIN, ÉLEVEUR LAITIER À VILLERS-SUR-AUCHY (60)

12 • AGENDA

ÉVÉNEMENTS ET FORMATIONS À VENIR

BIO EN HAUTS-DE-FRANCE EN MOUVEMENT



Quatre nouveaux administrateurs se sont manifestés lors de notre Assemblée Générale le 11 avril dernier à Aix-Noulette (62). Un très bel indicateur pour notre association qui parvient à renouveler son instance de gouvernance en intégrant de nouveaux profils, ce qui amènera une complémentarité des points de vue au sein du conseil d'administration. Les voici : Joséphine Boutin, productrice dans le Pas-de-Calais, pour le collège 1, Xavier Jessenne d'Oriacoop pour le collège 2, Marie-Laure Fréchet de l'association Mange-Lille et Nicolas Grard d'El'cagette pour le collège 3. Souhaitons-leur la bienvenue!

ALERTE SUR LA SITUATION ACTUELLE DE LA FILIÈRE BIOLOGIQUE

Bio en Hauts-de-France et la tête de réseau (FNAB) poursuivent les négociations auprès des financeurs du Plan bio, et particulièrement auprès du Conseil régional, pour un engagement de leur part afin de faciliter l'accès des aides aux agriculteurs biologiques.

Un courrier co-signé par la FNAB et le Conseil régional Hauts-de-France a ainsi été envoyé au Ministre de l'agriculture, avec pour objectif d'alerter sur la crise que traverse la filière biologique en s'appuyant sur plusieurs données chiffrées; on estime en effet en Hauts-de-France une baisse de 15 à 30% du chiffre d'affaires pour 70% des producteurs biologiques.

Ce courrier souligne le manque d'ambition de l'aide d'urgence de 10 millions d'euros que le Ministère a consenti à octroyer aux producteurs biologiques, rappelle la nécessaire application de la loi EGAlim, suggère la mise en place d'une mesure visant à compenser l'arrêt de la MAB, repose l'idée d'intégrer les produits biologiques au dispositif chèque restauration durable, entre autres

En parallèle, Bio en Hauts-de-France a aussi contribué à ce que le Conseil régional et l'Agence de l'Eau Artois Picardie sollicitent une demande de versement d'avance des MAEC pour venir en aide à la trésorerie des agriculteurs biologiques.

LE CHIFFRE DU MOIS

41

C'est le nombre de rendez-vous techniques organisés à travers tout le territoire des Hauts-de-France, entre avril et octobre 2023. Tours de plaine, démonstrations de matériels, visites de fermes en grandes cultures, maraîchage et élevages bio... Agriculteurs bio, en conversion ou simplement intéressés, venez nombreux ! Ils sont gratuits et ouvert à tous

LA 6^{ÈME} ÉDITION DE L'APPEL À INITIATIVES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE EST LANCÉE

Pour la 6ème année consécutive, la DRAAF, la Région Hauts-de-France et les Agences de l'eau Artois Picardie et Seine Normandie lancent conjointement l'Appel à Initiatives au Développement de l'Agriculture Biologique (AIDAB) en région Hauts-de-France.

Vous êtes producteurs et souhaitez investir ensemble dans un outil de transformation, séchage, stockage, découpe...? Vous souhaitez participer à l'émergence de nouvelles filières en région? Vous êtes une entreprise et souhaitez créer une nouvelle gamme de produits bio à partir d'un approvisionnement régional? Vous souhaitez vous réunir entre producteurs, transformateurs, distributeurs pour réfléchir ensemble à de nouvelles formes de distribution? Vous souhaitez relocaliser et diversifier vos circuits de commercialisation?

Cet appel à projet est fait pour vous ! Si vous le souhaitez, Bio en Hauts-de-France est là pour vous accompagner. La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 18 juin 2023. Plus d'informations sur cet AIDAB sur le site de la DRAAF.



Simon Hallez
03 20 32 25 35
s.hallez@bio-hdf.fr

CLIMAT: LA FNAB LANCE SON PODCAST "CULTIVER L'AVENIR"



Le changement climatique impacte fortement le secteur agricole. L'agriculture biologique doit aussi adapter ses pratiques au changement climatique. S'adapter c'est anticiper, et anticiper c'est apprendre à réfléchir à des solutions pérennes sur le long terme, à investir du temps pour en gagner plus tard. La série de podcast S'adapter au changement climatique part à la rencontre de plusieurs agriculteurs et agricultrices biologiques en France pour comprendre leurs réflexions sur l'adaptation au changement climatique.

Pour écouter et partager : Youtube, Spotify, Deezer.





DISPOSITIF DE SOUTIEN D'URGENCE AUX EXPLOITATIONS BIO EN DIFFICULTÉ

Le secteur de l'agriculture biologique fait face à des difficultés conjoncturelles et structurelles du fait d'un recul de la consommation bio et de l'augmentation des intrants consécutive à la guerre en Ukraine. Afin d'accompagner les exploitations bio risquant la déconversion, voire la faillite, un fonds d'urgence de 10 millions d'euros est mis en place au niveau national pour financer une aide de trésorerie forfaitaire exceptionnelle. (282 000€ en Hauts-de-France, aide forfaitaire de 3 000€ par exploitation avec application de la transparence GAFC).

Dans la région Hauts-de-France, l'aide a vocation à soutenir les exploitations tirant la totalité de leurs recettes de l'agriculture biologique, dites 100 % bio. Cette aide exclut les exploitations bénéficiant d'une aide à la conversion à l'agriculture biologique (CAB) sur plus de 10 % de la SAU, sauf si elle a pour but un agrandissement ou une conversion visant à atteindre le 100 % bio et concernant moins de 50 % de la SAU.

Parmi les exploitants en production 100% bio, la priorité sera donnée :

- Aux exploitants nouvellement installés ;
- Aux exploitants ayant sollicité un report de charge MSA avant le 21 avril 2023;
- Les demandes ne répondant pas à ces deux critères seront ensuite priorisées au regard du pourcentage de baisse du chiffre d'affaires de l'année 2022 par rapport à l'année 2021;
- Les entreprises faisant l'objet d'une procédure de sauvegarde ou de redressement judiciaire doivent disposer d'un plan arrêté par le tribunal de commerce au moment du paiement. Les entreprises concernées par une procédure de liquidation judiciaire sont exclues de la mesure d'aide.
- Le dépôt des dossiers est ouvert jusqu'au 31 mai 2023 inclus et devra se faire via les formulaires de la plateforme de dépôt "démarches simplifiées" selon le département concerné. L'instruction des dossiers sera réalisée par les directions départementales des territoires (et de la mer) ou DDT(M) de la Région Hauts-de-France.

BIODIVERSITÉ ET SOCIAL

Face à l'urgence environnementale, à l'extinction de masse d'espèces vivantes et aux nombreux défis sociaux que doit relever le monde agricole, la FNAB a créé, avec le soutien de l'Office français de la biodiversité et le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, un référentiel permettant de faire un état des lieux des pratiques sur les fermes, pour les accompagner dans une démarche de progrès.

Répondez à l'outil d'auto-évaluation en ligne pour évaluer les pratiques sociales et en faveur de la biodiversité mises en place sur votre ferme : www.fnab.org/accueil/le-label-fnab/auto-evaluation/

ddtm-sea-efa@pas-de-calais.gouv.f

CONTACT:
03 64 57 24 23 |
emilie.nincq@somme.gouv.fr

CONTACT: 03 64 58 16 39 | romane peronneau-saint-ialmes@oise.gouy.f



CONTACT:
03 28 03 86 50 |
ddtm-sea-acc@nord.gouv.f

CONTACT:
03 23 27 66 19 |
vincent.lelievre@aisne.gouv.fr

LA REVUE DES PROJETS DE BIO EN HAUTS-DE-FRANCE



PRE-VEAUX : Les expérimentations sur la valorisation de veaux laitiers à l'herbe sont en cours et les animaux, suivis sur une quinzaine de ferme, entament leur dernier printemps/été avant abattage. Afin d'échanger sur les conduites d'élevage des animaux et les débouchés potentiels, des visites de ferme seront organisées la semaine du 5 juin et un comité de pilotage régional Pré-veau, rassemblant les producteurs et opérateurs de l'aval, aura lieu aussi courant juin. Un rendez-vous fin 2023 finalisera l'expérimentation par une présentation des résultats. Plus d'infos auprès de Lucie : l.paumelle@bio-hdf.fr



POULETTES : Elever ses propres poulettes à la ferme semble être une perspective intéressante pour les petits élevages de poules pondeuses biologiques qui souhaitent gagner en autonomie. Une première étape de ce projet consistera à évaluer la faisabilité et identifier les conditions optimales d'élevages de poulettes bio en se basant sur des retours d'expérience. Pour cela, Bio en Hauts de France cherche à rencontrer des éleveurs de poulettes bio intéressés pour partager leurs pratiques. Contactez Lucie : l.paumelle@bio-hdf.fr



CULTURES INNOVANTES : Les suivis chez les agriculteurs se mettent en place : des essais variétaux en quinoa et tournesol (améliorer l'autonomie des fermes en semences), des tests de semis sous couvert de tournesol et soja (trèfle, sarrasin...) avec un suivi de l'impact sur la ressource en eau et l'enherbement, dont les résultats seront communiqués à l'automne. Un tour de plaine est organisé avec Terres Inovia et Biocer, pour échanger au champ sur ces cultures, le 22 juin sur le Douaisis. Antoine suit le projet : a.stoffel@bio-hdf.fr



ASSOCIATION VIANDES BIO : Le 21 juin prochain, une ferme porcine biologique de l'Association Viandes Bio ouvrira ses portes aux chefs des établissements scolaires de la région. Au programme : échanges avec le producteur, visite de la ferme, et dégustation de produits. Les inscriptions à cette journée seront prochainement ouvertes. Plus d'infos auprès de Lucie : l.paumelle@bio-hdf.fr



FILIERE SUCRE ALTERNATIVE : Un webinaire organisé par le Synabio a eu lieu le 24 mars 2023 pour présenter le projet et les conditions d'entrée au collège B. Celui-ci a réuni une quarantaine d'entreprises bio. De nombreux points et questions ont été abordés permettant la structuration cohérente de la filière. En parallèle, la thématique du financement est au cœur des échanges ; les rendez-vous avec des banques démarrent pour étudier les modalités et les possibilités de financement. Eva suit le projet : e.coudray@bio-hdf.fr



P.A.N.I.E.R.S.: Bio en Hauts-de-France accompagne la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent pour la mise en place du dispositif qui démarrera à compter du mois de mai dans plusieurs communes, en collaboration avec les maraîchers du territoire. Les centres sociaux d'Ecaillon, de Pecquencourt et de Somain sont les premiers partenaires à se mobiliser autour du dispositif. Pour en savoir plus : r.delporte@bio-hdf.fr



A.B.A.C.: Le projet se poursuit et prévoit plusieurs rendez-vous ces prochains mois : une visite d'essai "TCS, Strip till et semis direct " le 30 mai à Bazinghen, une visite d'essai "Relay cropping : semis de betteraves ou de couverts en inter-rangs d'une céréales " le 31 mai à Maretz, et une formation de trois jours délocalisée, du 23 au 25 mai, pour découvrir des initiatives portées par des agriculteurs d'autres régions, identifier les effets du climat ressentis sur leurs fermes, leurs motivations pour faire évoluer leurs pratiques et hiérarchiser les leviers mis en œuvre. Contact : n.delattre@bio-hdf.fr

BIODIVERSITÉ ET AGRICULTURE BIOLOGIQUE : C'EST L'HEURE DU DIAGNOSTIC!

Depuis 3 ans, Bio en Hauts-de-France s'investit sur la thématique de la biodiversité en région Hauts-de-France. L'enjeu de la préservation et l'amélioration de la biodiversité est intrinsèque au fondement de la bio. Cette biodiversité contribue à la résilience du système par la présence d'auxiliaires de cultures, l'action des pollinisateurs... et va au-delà en questionnant la place de l'homme dans son environnement.

Il est d'autant plus important de s'intéresser à la biodiversité au regard de son effritement, tant en matière de nombre d'espèce que de nombre d'individus (IPCC, 2021). L'activité agricole couvrant 70% de la surface régionale, il est primordial que la profession se saisisse de la question pour accueillir plus efficacement la biodiversité et contribuer à son développement.

Bio en Hauts-de-France reçoit d'ailleurs de plus en plus de sollicitations d'agriculteurs bio pour caractériser l'effet de leurs pratiques sur la biodiversité et comment progresser sur le sujet. C'est aussi le cas d'agriculteurs conventionnels pour qui l'approche "biodiversité" est une opportunité de franchir le pas de la bio.

D'autre part, les associations naturalistes tendent à s'investir davantage sur les questions de transition des pratiques agricoles en faveur de la biodiversité.



Pour répondre à ces différents enjeux, Bio en Hauts-de-France a démarré un travail de diagnostic "biodiversité" au sein de 8 fermes, avec le soutien financier de la DREAL et du Conseil régional, aux côtés de l'ADEP (Association des Entomologistes de Picardie), avec comme objectifs de :

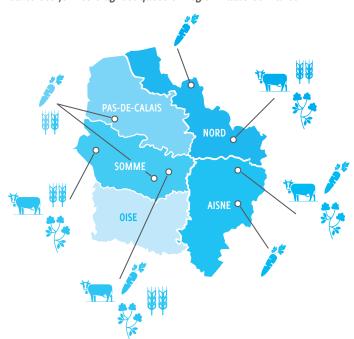
- Quantifier / objectiver l'effet des pratiques des agriculteurs bio sur la biodiversité
- Passer d'une analyse des moyens vers une analyse des résultats
- Enrichir les références en région pour valoriser les pratiques de
- Etablir les **plans d'actions sur les fermes** pour améliorer la biodiversité et développer la résilience des systèmes bio

Ces suivis mis en place courant 2022 sont en cours de traitement par l'ADEP et feront l'objet d'une étude comparative plus détaillée ainsi qu'une publication complète en fin d'année. Certains résultats intermédiaires seront communiqués via diverses animations au champ (voir calendrier des évènements sur www.bio-hautsdefrance.org).

Le choix des différentes fermes suivies a été motivé par le type de production (maraichage, polyculture/élevage, légumes de plein champ), de la répartition sur le territoire, de l'ancienneté du passage à la bio mais aussi de l'âge des infrastructures agro écologiques (IAE).



Carte des fermes diagnostiquées en région Hauts-de-France



Un label mieux-disant

A l'échelle nationale, la FNAB travaille depuis 2020 sur un label mieux-disant qui inclut un volet biodiversité comprenant 11 critères structurels différents. Ces critères ont été construits par les agriculteurs du réseau, avec l'appui d'expertises extérieurss (Des Enjeux et des Hommes, Solagro, la LPO Pays-de-la-Loire, FNE, Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, l'Office Français de la Biodiversité (OFB), le CNRS). Au-delà de la labellisation, ces critères sont un support intéressant pour mettre en évidence les pistes de progrès en faveur de la biodiversité sur les fermes. (https://www.fnab.org/preserver-et-restaurer-la-biodiversite/)

En parallèle des relevés, chacune des 8 fermes bénéficiera en 2023 d'une caractérisation sur la base de l'outil développé par la FNAB visant la labellisation. Ces critères se décomposent de la manière suivante :

3 CRITÈRES SUR LES INFRASTRUCTURES AGRO ECOLOGIQUES
quantité | qualité | entretien

2 CRITÈRES STRUCTURANT LE PAYSAGE
Taille des parcelles | Diversité des cultures

2 CRITÈRES AGRONOMIQUES
Taux de couverture des sols | Réduction du travail du sol

1 CRITÈRE BIODIVERSITÉ GÉNÉTIQUE DES ESPÈCES
Absence de néo-OGMs

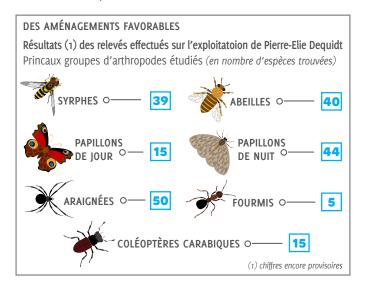
CRITÈRE LIÉ À DES PRODUITS NÉFASTES À LA BIODIVERSITÉ
- Produits à taux d'azote élevés
- Fumier d'élevages gourmands en antibiotiques
- ...

DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE (suivi de formations)

Si la démarche de labellisation vous intéresse, il existe un outil simplifié accessible en ligne afin de situer sa ferme vis-à-vis des critères : https://www.fnab.org/accueil/le-label-fnab/auto-evaluation/.

L'exemple de suivi chez Pierre-Elie DEQUIDT

La ferme de Pierre-Elie Dequidt, située à Marconnelle (62), a bénéficié de ce suivi biodiversité en 2022. L'exploitation produit des pommes de terre/endives/lentillons-épeautre/maïs/lentille-caméline/ luzerne/lin textile/blé/triticale. Depuis son installation en 2017, Pierre-Elie a entamé une conversion progressive de la centaine d'hectares de la ferme vers l'AB, pour atteindre le 100% bio à horizon 2024. « Je suis touché par la nature et la biodiversité, c'est ce qui m'a ramené vers ce métier. Mais je souhaitais limiter mon impact sur l'environnement ». Il augmente progressivement le nombre d'IAE sur sa ferme, avec un linéaire d'1 km de haies, la plantation d'arbres isolés ainsi que des bandes fleuries. « J'ai également réduit la taille de mes plus grandes parcelles avec la mise en place de différentes cultures entre mes bandes fleuries. C'est une expérience intéressante, j'ai beaucoup appris sur le fonctionnement d'une haie et comment l'améliorer. J'ai également été surpris d'accueillir 40 espèces d'abeilles sauvage! » Résultats intermédiaires des relevés effectués par l'ADEP sur la ferme de Pierre-Elie Dequidt:



Concernant les critères FNAB, seul le travail du sol pose vraiment difficulté à moyen-terme (travail du sol >20cm sur 25% de la surface maximum). Le labour est utilisé pour sa fonction drainante et pour la gestion des adventices annuelles. Cela semble faisable avec une charrue travaillant efficacement à moins de 20 centimètres. A tester!

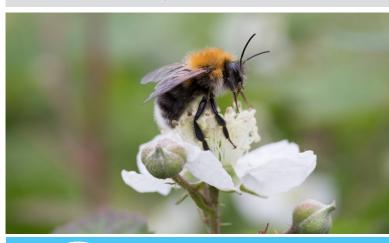
Résultats critères FNAB:



Suite à cette première vague de diagnostics et la publication large des résultats obtenus, il est prévu à l'avenir de diversifier les suivis (oiseaux, fleurs, micro-mammifères) avec de nouveaux partenaires naturalistes et nous l'espérons, le soutien de l'OFB. L'objectif sera d'accroître le nombre de fermes supports sur le territoire afin d'enrichir les connaissances en région, mobiliser de plus en plus d'acteurs autour de ces enjeux et faire bénéficier de cet accompagnement à différentes fermes. Vous êtes intéressé.e.s par ces suivis ou souhaitez vous investir pour des futurs relevés ? N'hésitez pas à vous manifester auprès d'Antoine.

SAVE THE DATE!

- 1^{ER} JUIN: Visite de ferme / tour de plaine
 « haies, agroforesterie et biodiversité »
 à Le-Plessier-Sur-Saint-Just (60)
- 2 JUIN : Visite de ferme avec restitution de suivi à Escarmain (59)





Antoine Stoffel 07 87 32 40 85 a.stoffel@bio-hdf.fr

LITIÈRES ANIMALES : QUELLES ALTERNATIVES À LA PAILLE ?

Des alternatives existent pour réduire ou remplacer la consommation de paille et améliorer l'autonomie des élevages. Que valent ces alternatives ? Quels sont leurs avantages ? Et comment les mettre en place ? Un webinaire organisé le 14 mars et animé par Elodie Joubrel, conseillère à Agrobio 35, a permis de mettre en lumière ces autres litières.

La litière peut être un poste de dépense important quand l'éleveur n'est pas autonome en paille. Agrobio 35 a calculé la consommation moyenne de paille par type de couchage (tableau ci-contre). En stabulation libre par exemple, 7 kg de paille sont utilisés par vache laitière et par jour.

Si le cahier des charges bio autorise l'achat de paille conventionnelle pour les litières, la paille aliment doit quant à elle être bio. Mais l'achat de paille conventionnelle coûte cher et pose question : quel transfert d'éléments non bio dans le fumier ? Peut-on réellement maitriser l'ingestion de paille non bio par les ruminants ?

Type de couchage	Quantité journalière de paille par VL en Kg	
Stabulation libre	7	
Logettes bétons	4,5	
Logette tapis	3,7	
Logette matelas	0,4	
Logette creuse	1,6	

ORAB 2020 et enquête Agrobio35 / F. Pinot

Réduire sa consommation de paille

En premier lieu, il est important d'évaluer les pistes pour diminuer sa consommation de paille. Le nombre d'animaux et le type de couchage sont les leviers principaux de régulation de la consommation de paille. Ensuite, la réduction du temps de présence en bâtiment et l'augmentation du pâturage hivernal est un second levier intéressant, bien que dépendant du type de sol et de la météo. Plusieurs éleveurs enlèvent quant à eux les bouses à la fourche, sur les aires paillées, afin d'éviter de remettre trop souvent de la paille. Ces moyens de réduction de la consommation de paille peuvent être chronophages ou inadaptés au contexte de la ferme. Des alternatives sont alors à envisager.

Choisir une alternative à la paille

Le tableau ci-dessous présente une sélection d'alternatives à la paille, non exhaustive. Les données sont le résultat d'études réalisées en fermes le pratiquant.

	Farine de paille	Copeaux de bois	Miscanthus ensilé	Sciure de bois	Canne de maïs	Chanvre
Qu'est ce que c'est ?	Paille broyée et défibrée en brins courts de 5 à 20 mm	Broyage de haies et branches en morceaux de 3 à 5 cm	Miscanthus ensilé à 80-85% de MS.	Déchets issus du sciage de bois (mois d'1 cm d'épaisseur)	Résidus du maïs grain/épi	Sous-produit industriel, résidu du chanvre.
Quels types de couchage?	Logettes tapis et matelas	Stabulation libre	Stabulation libre (ou poudre de miscanthus : logettes)	Stabulation libre et logettes	Stabulation libre	Stabulation libre et logettes
Méthode	Raclage manuel des bouses et distribution manuelle de la farine de (400 à 600g / logette 2x par jour)	1. Sous couche: 10 à 30 cm de copeaux puis ajout de paillages successifs. 2. Millefeuille: Sous couche de copeaux de 10 à 20 cm puis ajout successif de copeaux (5 à 30 cm) suivi d'1 à 3 jours de paille. 3. 100% plaquette: Apports de copeaux (10 cm environ) tous les 15 jours à 1 mois	Sous couche : 20 cm de miscanthus puis paillages successifs. Too% miscanthus ensilés en litière malaxée	1. En sous couche : 8 à 10 cm 2. En litière accumulée brassée 3. En logettes	En sous couche dans les aires libres de génisses (ne convient pas aux vaches laitières)	1. 100% poudre de chan- vre (Matelas de 15 cm + ajout quotidien sur parties souillées) 2. Alternance avec paille en couches 3. Logettes
Quantité nécessaire	190g/logette/passage soit 62 kg/vache/an	4m3 de copeaux = 1t de paille	500 kg de Miscanthus = 1T de paille	600-1000g/j/logettes	1,3 T de paille de maïs = 1T de paille	
Coût	Coût de la prestation pour la farine : 80€/t (25 min/t)	Coût de la prestation : 18-19€/T (main d'œuvre inclue) Copeaux frais : 22-26€/T	Implantation (ex : 3000€/ ha). Première récolte au bout de 2 ou 3 ans. Durée de vie > 15 ans. En achat : 180 à 240 €/T			
Absorption	++++	+	++	+++	+	

Les alternatives à la paille peuvent avoir un impact économique et humain important. Il est intéressant d'évaluer toutes les options, en se posant les bonnes questions : adaptation aux bâtiments, bien-être animal, temps de travail, contraintes, coûts, possibilités d'autoproduction, type d'effluent souhaité, etc.





ALIMENTATION DURABLE ET TERRITOIRES

FÊTE DU LAIT BIO: RENDEZ-VOUS LES 3 & 4 JUIN POUR UN **PETIT DÉJ À LA FERME!**



La Fête du lait bio revient samedi 3 et dimanche 4 juin prochains! Au total, ce sont 37 fermes, dans 6 régions de France, qui ont répondu présentes pour accueillir l'événement chez elles. En Hauts-de-France, trois fermes seront de la partie cette année : 1 dans le Nord, 1 dans le Pas-de-Calais et 1 dans l'Oise.

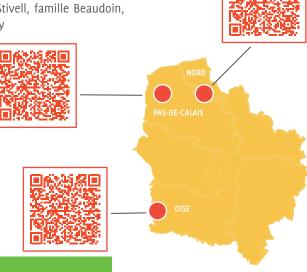
Vous hésitez à ouvrir votre ferme l'année prochaine? N'hésitez pas à découvrir l'événement en vous rendant chez vos voisin.es participant.es! Par ailleurs, certaines fermes recherchent des bénévoles le jour-J. Alors si vous souhaitez lier l'utile à l'agréable pensez à proposer votre aide en tant que bénévole.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur : www.fete-du-lait-bio.fr.

Découvrez les fermes participantes en Hauts-de-France:

- Nord : Ferme Moreel, Vieux-Berquin
- Pas-de-Calais : Ferme du Wint, famille Leduc, Brunembert
- Oise: EARL Ar Stivell, famille Beaudoin, Villers-sur-Auchy

Tessa Durand 07 87 32 86 37











Communication grand public

tion grand public se réunit pour définir

Bio en Hauts-de-France coordonne deux événements / campagnes de communication nationales:

Une mini-série décalée de 7 épisodes :

Des outils pour vous faire connaître :

La campagne de communication #BioRéflexe de l'Agence Bio:

D'autres outils pour promouvoir la bio auprès du grand public

VALORISER LE LAIT DE PRINTEMPS : LA PISTE DES FROMAGERIES COOPÉRATIVES

La filière lait bio s'est développée en région depuis 10 ans pour atteindre près de 60 millions de litres de lait, rassemblant près de 200 éleveurs laitiers certifiés bio. Pourtant, la région Hauts-de-France est sous-dotée en capacités de transformation: seuls 8% des besoins des habitants des Hauts-de-France en produits laitiers sont couverts par la capacité productive des outils de transformation régionaux.

Dans les systèmes bio, de plus en plus d'éleveurs font le choix d'une augmentation du pâturage en cherchant à maximiser la pousse de l'herbe ; il s'agit en effet du fourrage le plus économique, qui apporte un confort de vie aux éleveurs dans l'organisation quotidienne de leur travail, tout en contribuant au maintien des prairies. Ce phénomène conduit à une augmentation des volumes de lait produits à l'herbe au printemps.

La commission lait de Bio en Hauts-de-France souhaite explorer les possibilités d'une meilleure valorisation du lait de printemps, et ainsi trouver une alternative à son déclassement ou encore à sa transformation en poudre de lait. Parallèlement, Bio en Hauts-de-France souhaite étudier les possibilités d'inventer des gouvernances coopératives renouvelées entre éleveurs, territoires et acteurs économiques.

Ces deux démarches répondraient à la préoccupation des éleveurs et des territoires : le lait bio produit en région ne bénéficie pas assez d'outils de transformation en capacité de valoriser les multiples qualités du lait à l'herbe.

Quelle opportunité de marché?

Le projet a démarré début 2023, avec le travail de caractérisation des besoins et des opportunités du marché en fromage bio, notamment des tommes permettant de stocker le lait, par des étudiants de Junia. Cela a permis d'identifier les marges de manœuvre de la filière via :

- Une étude quantitative pour obtenir la vision des consommateurs et connaitre leurs habitudes de consommations en fromage
- Une étude qualitative pour obtenir le point de vue des acteurs de la filière afin de connaître les tendances de consomma-

tion des fromages bio ; comprendre la saisonnalité de la consommation ; comprendre la place des AOP dans la consommation et ainsi définir les opportunités du marché. Les principales conclusions sont : l'importance de communiquer sur les fromages bio et locaux ; le prix d'achat, avec un idéal autour de 20€/kg ; les fromages très emblématiques (ex : AOP) sont des facteurs d'achats indiscutables.

Les tommes commercialisées par les acteurs de la filière

> Les tommes aromatisées sont celles qui plaisent le plus

Produits aromatisés sont très recherchés (ail des ours, truffe, abricots, lin, miel et fruits rouges) (cité 1fois)

Crayeuse Fumé Aromatisé Fenugrec Truffe Bio

Orange et poivre

Tomate fines herbes

Les tommes sont le TOP des ventes de la fromagerie

FORCES

Fromage local Valorisation du lait bio Originalité du produit Lait à l'herbe Fromage de longue conservation





Grande gamme de tommes sur le marché

Fromage au lait cru pouvant être un frein

OPPORTUNITES MENACES

Tendance des produits locaux Consommation de fromage ancrée dans les habitudes de consommation





Baisse du pouvoir d'achat Diminution de la consommation générale des produits bio Place des AOP importante sur le marché

Pour plus d'information sur cette étude, une synthèse complète est disponible sur demande.

Et la suite?

Un comité de pilotage transversal s'est constitué pour suivre cette thématique, à la fois composé d'éleveurs, de partenaires et d'acteurs de la filière.

Par la suite, des experts en R&D transformation fromagère seront mobilisés pour effectuer des tests et de la recherche pour développer un fromage correspondant aux attentes du marché. Parallèlement à cela, une identification et caractérisation des éleveurs ayant une forte production printanière liée à un système herbager et disposant de races particulièrement adaptées à la transformation fromagère sera menée.





Eva Coudray 07 87 32 28 60 e.coudray@bio-hdf.fr



Installés en lait bio depuis 1995, Amaury et son épouse Hélène sont partis de loin, en reprenant une ferme sur le point de s'arrêter dans le Pays de Bray, région de bocage. En véritables pionniers du lait bio en région, et en plein contexte de crise de la vache folle pour démarrer, ils remontent leurs manches, s'appuient sur quelques personnes-ressources et prennent progressivement leurs marques. Amaury prône aujour-d'hui les vertus de l'herbe, de l'autonomie et de l'agriculture durable.

« Nous n'avons pas emprunté le chemin le plus facile, mais aujourd'hui je suis fier du travail accompli », résume Amaury pour raconter son histoire à contre-courant. Installé avec son épouse Hélène directement en bio, en pleine crise de la vache folle, avec une ferme vieillissante peu adaptée à l'élevage qu'ils souhaitent mettre en place... 25 ans plus tard, leurs pratiques sont inspirantes pour beaucoup d'éleveurs.

«C'était une évidence de démarrer en bio, mais dans un monde productiviste, on est conditionné productiviste : je voulais faire du bio mais pas baisser en productivité. » Il commence avec 40 hectares et 27 Prim'Holstein. Aucun circuit n'existe à l'époque, tout est à construire. Amaury recherche la productivité, il fait de l'enrubannage et distribue du concentré. Puis la rencontre avec André Pochon, spécialiste de l'herbe breton, conduit au basculement vers le pâturage. « Travailler avec l'environnement, respecter le bien-être animal, fournir une alimentation adaptée, c'est l'objectif ». Son frère Nicolas Beaudoin, ingénieur agronome à l'INRA, lui apporte quelques clés et enfin, Sophie Lambertin l'emmène vers des réflexions innovantes sur la question du bien-être animal. La démarche va aujourd'hui au-delà du cahier des charges « agriculture biologique ».

Les 110 vaches actuelles, de race frisonne et normande, sont en système 100% herbe, été comme hiver « on a investi dans un séchage en grange en 2006 pour aller vers zéro déchets plastiques, l'herbe est séchée avec l'énergie solaire ». Il ne produit plus de céréales, ne laboure plus. Il pratique le pâturage tournant dynamique : « J'ai amené l'eau sur les 42 parcelles, les vaches changent de parcelle tous les jours. Je leur ai fait un chemin pour la traite, pour qu'elles aient un peu de confort. On a stoppé l'écornage des veaux et on les laisse maintenant plusieurs semaines avec leur mère ». Des vaches qui entretiennent le bocage et produisent un lait très riche, à leur rythme : « notre lait jaillit de terre! ». Etudier le potentiel naturel de la ferme, pour aller finalement vers moins de dépenses et moins de travail « Plus on est en lien avec l'environnement, mieux ça va et meilleur est le revenu ». Autonomie énergétique, valorisation du fumier, apiculture, arboriculture... « On a mis des panneaux solaires partout ; je produis plus que ce que je consomme en énergie ». Et plus de 700 arbres fruitiers ont été plantés sur les parcelles, pour créer des corridors écologiques mais aussi offrir de l'ombre aux vaches. Depuis l'installation, Amaury et Hélène ont investi environ 2,5 millions d'euros sur la ferme.

Amaury, pour qui « l'agriculture biologique est la voie royale pour la préservation de l'environnement et la lutte contre le réchauffement climatique », est persuadé que l'agriculture biologique peut nourrir la planète : « Une étude m'a permis d'apprendre que mon lait nourrit 2000 personnes ! ». Avec des circuits de commercialisation voulus diversifiés, il vend

SURFACE : 130 HECTARES (DONT 2,5 HECTARES DE BLÉ PANIFIABLE, LE RESTE EN PÂTURE)

CHEPTEL: 110 VACHES

N: 450 000 LITRES / AN

PRODUCTION: 450 000 LITRES / AN

VENTE : COOPÉRATIVES, TRANSFORMATEURS INDÉPENDANTS



ETP: 4 ETP ET DES STAGIAIRES

notamment son lait à Jean-Marie Beaudoin, son frère fromager, et approvisionne même l'Elysée en yaourts produits par l'entreprise Quart de lait, située à Argenteuil.

Amaury transmet son enthousiasme aux futures générations ; ses enfants assureront la relève. En travaillant avec des stagiaires, il espère leur montrer que devenir son propre patron présente de multiples intérêts et que la richesse de l'agriculture est dans multiplication des petites fermes. La ferme ouvrira ses portes au public à l'occasion de la Fête du lait bio, le 4 juin prochain. « On veut montrer notre façon de travailler et que c'est possible de produire avec une empreinte écologique positive! ».

FETE DU LAIT BIO

Portes ouvertes dimanche 4 juin de 9h à 13h

EARL AR STIVELL, 43 rue de la source Orsimont 60650 Villers-sur-Auchy

INFOS ET RÉSERVATION : LORÈNE VILLAIN, 07 87 32 38 79 | L.VILLAIN@BIO-HDF.FR



FÊTE DU LAIT BIO 2023

La Fête du lait bio revient partout en France en 2023! Le concept? Un petit dej 100% bio et local à volonté, des visites de ferme

et des animations pour toute la famille. Le 3 ou 4 juin, ce sont 3 fermes bio qui vous accueilleront dans les Hauts-de-France, pour vous permettre de découvrir l'agriculture biologique autour d'un délicieux petit déjeuner.

EN HAUTS-DE-FRANCE, 3 FERMES OUVRENT LEURS PORTES À L'OCCASION DE LA FÊTE DU LAIT BIO :

• Ferme Moreel, chez Céline et Benoit Moreel, samedi 3 juin 2023, de 9h à 17h à Vieux-Berquin

Petit-déjeuner à volonté, visite de la ferme, traite, marché de producteurs 100% bio locaux, animations enfants, petite randonnée, musique, restauration bio et locale le midi

• La Ferme du Wint, chez Isabelle, Nicolas et Mickael Leduc, dimanche 4 juin de 8h3o à 13h à Brunembert

Petit-déjeuner à volonté, visite de la ferme, découverte des vergers, marché de producteurs 100% bio locaux, animations enfants

• L'EARL Ar Stivell, chez la famille Beaudoin, dimanche 4 juin de 9h à 13h à Villers-sur-Auchy

Petit-déjeuner à volonté, visite de la ferme, apiculture, biodiversité (*identification des insectes*) et histoire du terroir et de ses activités agricoles

+ D'INFO SUR : WWW.FETE-DU-LAIT-BIO.FR

PROCHAIN ÉVÉNEMENTS



[VISITE DE FERME] MAXIMISER LA BIODIVERSITÉ ET LA VALEUR AJOUTÉE PAR LA TRANSFORMATION

16.05.2023 À WAMBRECHIES (59) Contact Hélène : 07 87 32 26 10 h.plumart@bio-hdf.fr

[VISITE DE FERME] RETOUR SUR 30 ANS DE POLYCULTURE ÉLEVAGE EN BIO

23.05.2023 À BRIE (02)Contact Lorène : 07 87 32 38 79 l.villain@bio-hdf.fr

TOURS DE PLAINE, DÉMONSTRATIONS DE MATÉRIELS, VISITES DE FERMES EN GRANDES CULTURES, MARAÎCHAGE ET ÉLEVAGE BIO. 41 RENDEZ-VOUS ORGANISÉS À TRAVERS TOUT LE TERRITOIRE DES HAUTS-DE-FRANCE, ENTRE AVRIL ET OCTOBRE 2023! AGRICULTEURS BIO, EN CONVERSION OU SIMPLEMENT INTÉRESSÉS, VENEZ NOMBREUX! ILS SONT GRATUITS ET OUVERT À TOUS.

[TOUR DE PLAINE / DEMO] NOUVELLES TECHNOLOGIES AU SERVICE DU DÉSHERBAGE

23.05.2023 À CAUCHY-À-LA-TOUR (62) Contact Hélène : 07 87 32 26 10 h.plumart@bio-hdf.fr

[TOUR DE PLAINE / VISITE DE FERME] POLYCULTURE ÉLEVAGE LAITIER TRANSFORMATION

26.05.2023 À VIEUX-BERQUIN (59Contact Lucille : 06 02 15 89 00

[VISITE D'ESSAI] RELAY CROPPING : SEMIS DE BETTERAVES OU DE COUVERTS EN INTER-RANGS D'UNE CÉRÉALE

31.05.2023 Á MARETZ (59)Contact Noëlie : 07.87.86.93.03

[VISITE DE FERME / TOUR DE PLAINE] HAIES, AGROFORESTERIE ET BIODIVERSITÉ : CONSTRUIRE SON PROJET

o1.06.2023 LE PLESSIER-SUR-SAINT-JUST (60) Contact Antoine : 07 87 32 40 85 a.stoffel@bio-hdf.fr

[VISITE DE FERME] HAIES, AGROFORESTERIE ET BIODIVERSITÉ : CONSTRUIRE SON PROJET

o2.06.2023 A ESCARMIN (59)
Contact Emilie : 07 87 32 31 79
e.delemotte@bio-hdf.fr

PROCHAINE FORMATION

[FORMATION DELOCALISEE] A LA

DU 23 AU 25.05.2023 ARDENNES - BOURGOGNE - FRANCHE COMTÉ

Contact Noëlie : 07.87.86.93.03 | n.delattre@bio-hdf.fr

*Agriculture biologique de conservation

RETROUVEZ NOS VIDÉOS SUR NOTRE CHAÎNE YOUTUBE @BIO EN HAUTS DE FRANCE







SIÈGE SOCIAL, SITE PHALEMPIN • T 03 20 32 25 35 • SITE AMIENS • T 03 22 22 58 30 • WWW.BIO-HAUTSDEFRANCE.ORG

Avec le soutien de nos partenaires institutionnels financeurs























